

KIGALI, le 31 AOUT 1993

~~Confidentiel~~

N° 2737/06.1.4

u

DICOM	
Date 14/09/93	
N	
OUT	N° 127109

Monsieur le Ministre des Affaires Etrangères
et de la Coopération

KIGALI

OBJET : Coopération militaire
Franco-Rwandaise.

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous demander de bien vouloir intervenir auprès des autorités compétentes françaises afin que, dans le cadre de la Coopération militaire avec notre pays, le FRANCE nous fournisse une aide en personnels et en matériels pendant et après le processus d'intégration des Forces (FAR - FPR).

Les besoins à demander à la France dans ce domaine ont été relevés de commun accord avec la partie française au cours d'une réunion conjointe regroupant les représentants français de la Mission d'Assistance Militaire et les représentants du MINADEF, qui s'est tenue à KIGALI le 20 Août 1993 en vue de définir les nouvelles orientations de la future coopération militaire avec la FRANCE en conformité avec l'Accord de paix signé à ARUSHA le 04 Août 1993.

Ces besoins sont les suivants :

1. Aide à la formation pendant la formation conjointe de l'Armée Nationale et de la Gendarmerie Nationale.
 - a. Quarante (40) instructeurs militaires français pour l'Armée Nationale
 - b. Trente (30) instructeurs pour la Gendarmerie Nationale
 - c. Une aide à la formation spécifique des éléments FPR qui seront intégrés à la Gendarmerie Nationale car c'est la FRANCE qui s'occupe de la formation de la Gendarmerie Nationale depuis sa création.
 - d. Une aide à la formation de la Garde Républicaine
2. Assistance Militaire technique pendant et après l'intégration.
 - a. Le maintien en place des personnels actuels de l'Assistance Militaire Technique pour la maintenance des matériels et le perfectionnement des personnels pendant et après le processus d'intégration.
 - b. Le renforcement de ce personnel de l'Assistance Militaire Technique par la création des nouveaux postes permanents ci-après :
 - (1) Au niveau de l'Armée Nationale
 - Etat-Major
 - Un Officier subalterne bureaux 2 et 3
 - Un Officier Informaticien bureau 4

~~Confidentiel~~

Bataillon d'Artillerie

- Un Officier supérieur conseiller du Commandant de bataillon
- Un Officier conseiller et un Sous-Officier mécanicien artilleur pour le gros calibre
- Un Officier et un Sous-Officier conseillers Mortiers Lourds.

Transmissions :

- Un Sous-Officier réparateur radios.

(2) Au niveau de la Gendarmerie Nationale

- Un Officier conseiller G3
- Un Officier des transmissions
- Un médecin généraliste
- Un Officier responsable de la formation de la Garde Républicaine.

c. Le maintien en place du DAMI actuel pendant le processus d'intégration.

3. Aide matérielle directe

a. Armée Rwandaise

- 40.000 tenues pour les militaires des deux parties (FAR - FPR) pendant la période d'intégration
- 1.500 tentes de pelotons pour abriter les militaires des deux parties dans les zones de regroupement.
- Transport : -Dix (10) ambulances
-Soixante (60) jeeps
-Cinquante (50) camionnettes
- Aviation : Deux hélicoptères en remplacement de ceux détruits par la guerre.
- Transmissions : Rééquiper l'Armée Nationale en matériels de transmission.

b. Gendarmerie Nationale

- Matériel de transmission ALCATEL à compléter.
- Moyens de transport : - Vingt (20) camions
- Vingt (20) véhicules légers
- Habillement : 10.000 tenues pour les éléments FPR - Gd N pendant la période d'intégration
- Matériels de laboratoire de la Police Technique
- Equipement de Maintien d'Ordre
- Infrastructure : - Extension de l'EGEMA
- Un Camp pour le Groupe d'Intervention

Vous trouverez en annexe le compte-rendu de la réunion susmentionnée.

Le Ministre de la Défense

BIZIMANA Augustin

Copie pour information :

- Monsieur le Chef de la Mission d'Assistance Militaire au RWANDA

KIGALI

Confidentiel